

COMPTE-RENDU
SUR
L'ADMINISTRATION
PENDANT L'ANNÉE 1881.

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 15 décembre 1861, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1881.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 8 mars 1862, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'art. 42 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police ;
- 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3^o Département de l'Intérieur ;
- 4^o Département de l'Agriculture et du Commerce ;
- 5^o Département Militaire ;
- 6^o Département des Travaux publics ;
- 7^o Département des Finances.



COLLÈGE CANTONAL

	Collège cantonal.	Ecole industrielle.
a) Artilleurs	26	45
b) Fantassins	90	132
c) Musiciens (musique et dépôt)	12	21
d) Tambours	1	16
e) Dépôt (7 ^{m^e} et 6 ^{m^e})	36	45
	<hr/>	<hr/>
Total	165	259

Nombre des dispenses accordées pour l'année entière
ou pour un semestre : 68.



ACADÉMIE

CORPS ENSEIGNANT

Au 15 octobre 1880, le corps enseignant pour l'année 1880-1881 était composé comme suit : 20 professeurs ordinaires, 17 professeurs extraordinaires et 5 agrégés.

Pendant l'année académique 1880-1881, le personnel a subi les changements suivants :

La chaire de langue et de littérature françaises étant devenue vacante par suite de la démission de M. le professeur Renard, cet enseignement a été confié provisoirement à M. A. Vulliet, pour la Faculté des lettres, et à MM. Baudat et Besançon pour le Gymnase. Dans le courant du semestre d'été, le Conseil d'Etat a nommé M. le professeur Eug. Rambert titulaire de cette chaire.

M. Maurer a été installé en qualité de professeur de littérature allemande le 8 novembre 1880.

M. le professeur Piccard ayant donné sa démission, M. le professeur extraordinaire W. Grenier, a été chargé de l'enseignement de la mécanique industrielle à la Faculté technique.

M. le professeur Bourrit s'étant retiré, la chaire

d'architecture n'a pas été repourvue avant la fin de l'année académique (elle l'est actuellement).

M. le professeur Du Plessis, empêché par la maladie de donner ses cours dans le semestre d'hiver, a été remplacé pour cette période par M. le docteur Blanc.

M. le professeur Lude a quitté l'Académie à la fin du semestre d'été. Le Conseil d'Etat a nommé M. Dupertuis, chef des travaux graphiques, professeur de mathématiques au Gymnase.

M. Renevier, professeur extraordinaire de géologie, a été nommé professeur ordinaire à partir de l'année 1881-1882.

Dans le cours de l'année 1880-1881, l'Académie a eu à déplorer la perte d'un de ses professeurs honoraires, M. Melegari, ambassadeur d'Italie, à Berne.

ÉTUDIANTS

En 1880-1881, les étudiants et les externes ont présenté l'effectif suivant :

GYMNASE

Section littéraire.

	Hiver	Eté
Elèves réguliers vaudois	51	50
» » suisses, non vaudois .	10	10
» » étrangers à la Suisse .	4	4
	<hr/>	<hr/>
	65	64

Section scientifique.

	Hiver	Ete
Elèves réguliers vaudois	11	11
» » suisses, non vaudois	4	4
	<hr/>	<hr/>
	15	15

Externes des deux sections.

Externes vaudois	10	6
» suisses, non vaudois	3	2
» étrangers à la Suisse	4	4
	<hr/>	<hr/>
	17	12

Récapitulation.

Elèves de la section littéraire	65	64
» scientifique	15	15
Externes des deux sections	17	12
	<hr/>	<hr/>
	97	91

FACULTÉ DES LETTRES

Etudiants vaudois	8	8 (7 en congé)
» étrang. à la Suisse —	1	
Externes vaudois	2	2
» suisses non vaudois	4	5
» étrang. à la Suisse	12	7
	<hr/>	<hr/>
	26	23

FACULTÉ DES SCIENCES

	Hiver.
Etudiants vaudois	10
» suisses, non vaudois	—
» étrangers à la Suisse	1
Externes vaudois	3
» suisses, non vaudois	2
» étrangers à la Suisse	2
	<hr/>
	18

FACULTÉ DE PHARMACIE

Etudiants vaudois	11
» suisses, non vaudois	6
» étrangers à la Suisse	3
Externes vaudois	2
» suisses, non vaudois	5
» étrangers à la Suisse	3
	<hr/>
	30

FACULTÉ TECHNIQUE

Etudiants vaudois	9
» suisses, non vaudois	4
» étrangers à la Suisse	6
Externes étrangers à la Suisse	2
	<hr/>
	21

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

	Hiver.	Ete.
Etudiants vaudois	20	17 (1 en congé)
» suisses, non vaudois	1	1
» étrang. à la Suisse	2	2 (1 en congé)
Externes vaudois	4	4
» suisses, non vaudois	—	1
	<hr/>	<hr/>
	27	25

FACULTE DE DROIT

Etudiants vaudois	11	11
» étrangers à la Suisse	1	2
Externes vaudois	26	14
» suisses, non vaudois	2	1
» étrangers à la Suisse	5	19
	<hr/>	<hr/>
	45	47

Résumé.

Gymnase	97	91
Faculté des lettres	26	23
» sciences	18	18
» pharmacie	30	13
» technique.	21	20
» théologie	27	25 ^(24 en Catalogue) 1 en congé.
» droit	45	47
	<hr/>	<hr/>
Total,	264	237

Classe intermédiaire.

Pendant le semestre d'été de l'année académique

1880-1881, cette classe a été fréquentée par 40 élèves réguliers et 7 externes, se répartissant comme suit :

36 Vaudois, 7 Suisses non Vaudois, 4 étrangers à la Suisse. — *Total* : 47.

EXAMENS

Les examens promoteurs subis par les élèves du Gymnase et des diverses Facultés ont présenté les résultats suivants :

	Ont subi les examens	Promus.	Non- promus
GYMNASSE			
Section littéraire, 1 ^{re} année .	41	34	7
» 2 ^e » . . .	28	26	2
Section scientifique, mathémat.	5	4	1
» physique .	10	7	3
FACULTÉ DES LETTRES . . .	—	—	—
» SCIENCES . . .	11	10	1
» TECHNIQUE, 1 ^{re} année	9	8	1
» » 2 ^e »	7	7	—
» » 3 ^e »	3	2	1
» THÉOLOGIE, 1 ^{re} »	8	8	—
» » 2 ^e »	9	9	—
» » 3 ^e »	2	2	—
» » 4 ^e »	2	2	—
» DROIT, 1 ^{re} année .	6	5	1
» » 2 ^e » .	1	1	—
» » 3 ^e » .	4	3	1
	146	128	18

PRIX

Comme les années précédentes, l'Académie, se conformant à la destination de la fondation Gay, a appliqué le revenu de cette fondation à des prix qu'elle a décernés aux *5 étudiants* qui s'étaient le plus distingués dans leurs examens, savoir :

A MM. Hafner, Henri, de la première année du Gymnase littéraire.

Prod'hom, Emile, de la deuxième année du Gymnase littéraire.

Emery, Louis, de la première année de la Faculté de théologie.

Leroy, Robert, de la deuxième année de la Faculté de théologie.

Meylan, Eugène, de la 1^{re} année de la Faculté technique.

DIPLOMES

Diplôme de bachelier ès-lettres.

Ce diplôme a été conféré à 24 élèves de la 2^e année du Gymnase littéraire et à 2 externes.

Diplôme de bachelier ès-sciences physiques et naturelles.

Conféré à 9 étudiants et à 1 externe de la Faculté des sciences.

Diplôme de licencié en théologie.

Ce diplôme a été délivré à 2 élèves.

Diplôme de licencié en droit.

Conféré à 1 élève.

Diplôme de licencié ès-lettres.

Conféré à 1 élève.

Diplôme d'ingénieur.

L'Académie a accordé à un élève le diplôme d'ingénieur-mécanicien ; à 4 élèves le diplôme d'ingénieur-constructeur.

CONCOURS

A la fin de l'année 1880, l'Académie a, conformément au règlement du 8 mai 1852, publié le programme des concours ouverts aux étudiants et aux externes pour l'année 1880-1881. *Trente-un* étudiants ont répondu à cet appel et ont traité *20 sujets* du programme. L'Académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examen, a décerné aux concurrents *seize* prix et *seize* accessits. La somme de ces prix et accessits s'est élevée à *1395 francs*.

Les noms des lauréats ont été proclamés en séance publique le 21 décembre, après lecture des rapports des commissions.

FONDATIIONS

Les gages Paris et Masset sont restés vacants. — Le montant du prix Pavillard, soit 15 francs, a été remis à M. le Directeur du Collège cantonal.

BOURSES

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année académique 1880-1881 sont au nombre de *dix-sept*, dont neuf du Gymnase, six de la Faculté de théologie, un de la Faculté technique et un dernier qui fait ses études à Zurich.

DISCIPLINE

La marche de l'Académie a été satisfaisante et ne donne lieu à aucune observation particulière.

Au Gymnase, le nombre des élèves a augmenté; le zèle et la discipline se sont maintenus. Il y a bien eu, au début de la classe intermédiaire, quelques désordres à réprimer, mais la discipline a été promptement rétablie, et c'est avec plaisir que l'on peut constater une diminution considérable et générale dans les absences, symptôme réjouissant qui témoigne de l'intérêt croissant que les élèves prennent à leur instruction.

Il est permis d'espérer que, grâce aux nouvelles mesures adoptées, le Gymnase remplira toujours mieux son but, qui est de procurer aux Facultés des étudiants suffisamment développés, et capables de suivre avec fruit les études supérieures.



BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

Pendant l'année 1881, il est sorti de la Bibliothèque cantonale :

Par les étudiants et les abonnés . . .	7061 vol.
Par les professeurs et les personnes autorisées	710 »
<hr/>	
Total,	7771 vol.

D'après le livre ordinaire des distributions, les séries les plus lues sont :

<i>M.</i> Littérature moderne	2528 vol.
<i>B.</i> Périodiques	923 »
<i>P.</i> Histoire naturelle	577 »

Les séries les moins lues sont :

<i>H.</i> Histoire ecclésiastique de la Suisse .	23 »
<i>S.</i> Politique	41 »
<i>V.</i> Théologie systématique . . . , .	76 »

La proportion est à peu près la même sur le livre des personnes autorisées.

Consultations :

Le salon de lecture a été fréquenté d'une manière assidue par Messieurs les étudiants ; il a aussi continué à être fréquenté par Messieurs les professeurs et par le public.

Le nombre des volumes consultés pendant l'année dépasse 21,000 volumes.

Un petit nombre d'imprimeurs et d'éditeurs observent la loi sur le dépôt à la Chancellerie d'un exemplaire de leurs publications pour être remis à la Bibliothèque.

Les dons les plus importants faits à la Bibliothèque cantonale dans le courant de l'année sont :

Du gouvernement néerlandais, une grande publication en deux volumes de texte et huit volumes in-folio de gravures sur le Bôrô-Boudour ou Temple et Panthéon, découvert dans une forêt de Java.

De M^{me} Arduini, la livraison de 138 volumes que feu M. le professeur Arduini a légués à la Bibliothèque.

Dans le courant de l'année, il a été fait une copie du catalogue-manuscrit.

La place manque toujours davantage à la Bibliothèque pour les nouvelles acquisitions.

